


MASTER 2

MENTION

Droit des Affaires

PARCOURS

Droit de la Propriété Intellectuelle

Cursus normal & double diplôme franco-espagnol


La capacité d'accueil de la mention Droit des Affaires tous parcours confondus est fixée à **245 places** (Présentiel et FOAD)

Diplôme national

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Alexandra MENDOZA-CAMINADE,
Professeure des Universités

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

PRÉSENTATION

Ce Master 2 dispense une formation de haut niveau en droit de la propriété intellectuelle, et ce dans ses deux pans : propriété littéraire et artistique et propriété industrielle. Cet enseignement est complété par une formation renforcée en techniques contractuelles, une initiation à l'économie de la connaissance, ainsi qu'un renforcement du niveau linguistique en anglais spécialisé de la propriété intellectuelle.

La formation met l'accent sur les réseaux et les services de communications électroniques (étude du droit du numérique et de son influence sur la propriété intellectuelle), sur le droit international, ainsi que sur l'initiation aux domaines scientifiques nouveaux (médicaments, biotechnologies, nanotechnologies, intelligence artificielle, sécurité des données...).

Aux semestres 3 et 4, cette formation accueille, grâce à sa co-habilitation avec l'Université Toulouse 3 – Paul Sabatier, des étudiants scientifiques issus du M1 biochimie-biotechnologie. Après une formation juridique au cours de deux séminaires (initiation et perfectionnement juridiques), ces étudiants acquièrent une solide compétence en droit de la propriété intellectuelle, notamment dans leurs thématiques de prédilection (brevets d'invention, logiciels), afin de compléter leurs compétences techniques.

De plus, les étudiants, notamment salariés, peuvent être autorisés à préparer le Master 2 en deux années. Certains cours étant numérisés, une partie des enseignements peut être dispensée à distance par Internet.

Double diplôme :

Certains candidats, en nombre limité, peuvent suivre de janvier à juin un double cursus avec l'Université Carlos 3 de Madrid (Espagne). En plus des exigences classiques, la maîtrise du castillan est alors un préalable nécessaire. A l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, ils se verront délivrer le Master mention Droit des affaires Parcours Propriété Intellectuelle par l'Université Toulouse 1 Capitoile ainsi que le Master en Propriété intellectuelle par l'Université Carlos 3 de Madrid. Ce parcours peut être valorisé par un stage *in situ* sur les mois de juillet et août qui suivent la fin de la formation.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

Ce Master s'inscrit dans un parcours de droit des Affaires. A ce titre, il repose sur un agrégat de connaissances principalement acquises en droit commercial, droit de la concurrence et de la consommation ainsi qu'en droit des sociétés. Il s'appuie en outre sur les concepts classiques du droit des obligations et du droit de la responsabilité civile, qui seront notamment sollicités au cours des séminaires de techniques contractuelles. Au-delà, certaines incursions en droit pénal, droit du travail, droit fiscal, ainsi qu'en comptabilité seront observées au service de la compréhension des fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle.

Si certains des candidats ont déjà bénéficié d'enseignements en droit de la propriété intellectuelle, tel n'est pas forcément le cas de tous. Aussi, ce Master propose de parfaire la formation de tout juriste intéressé par l'importance croissante de la propriété intellectuelle et de l'immatériel dans nos sociétés et nos économies en fixant les règles nationales, européennes et internationales, propres aux divers domaines de la propriété intellectuelle. Car, selon une vocation généraliste, les deux pans de cette discipline seront explorés : propriété littéraire et artistique, d'une part, et propriété industrielle, d'autre part. Malgré leur opposition classique, les étudiants ont en effet beaucoup à apprendre de leur confrontation, tant l'un et l'autre s'enrichissent mutuellement. Cette formation se propose de développer les compétences des étudiants dans chacun de ces champs. Au cours de cet apprentissage, ils seront appelés à en maîtriser les concepts fondamentaux, à en appliquer les règles, sans oublier d'aiguiser leur regard critique puisque, leur confrontation à des cas concrets leur permettra d'en discuter les mérites et limites (que ce soit à l'occasion de leur participation à une « Clinique du droit de la PI », en collaborant avec le Barreau des Arts, en assurant une veille avec une association spécialisée : l'IPAT, en participant aux colloques et journées d'études de l'équipe de recherche EPITOUL, voire encore au gré de différents concours : SACEM, CN2PI...).

Forts de ces expériences pratiques et théoriques, en ce qu'elles font appel à leurs qualités de recherche, à la rigueur de leur raisonnement juridique et de leur démonstration, à leurs talents d'écriture, et à même d'éveiller leur curiosité intellectuelle, les étudiants seront aguerris à l'identification des

divers enjeux portés par la création, l'innovation en ayant une parfaite connaissance et maîtrise des moyens de protections des œuvres, qu'elles soient littéraires et artistiques, relatives aux logiciels, aux brevets, aux inventions, aux obtentions végétales, aux marques, aux appellations d'origine, Et ce, à l'échelon interne, européen et international. Ceci leur permettra de répondre aux nouveaux défis posés par la valorisation et la protection de l'innovation auprès d'entreprises intervenant dans des secteurs traditionnels comme dans des secteurs économiques émergents. Car, désormais, la problématique de la propriété intellectuelle est une préoccupation communément partagée.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master sur le site des certifications professionnelles : <https://certificationprofessionnelle.fr/>

MÉTIER VISÉS :

Les diplômés du parcours Propriété Intellectuelle travaillent dans des organismes de recherche, dans des cabinets d'avocats et des cabinets de conseils en propriété industrielle, dans des entreprises innovantes, ainsi que dans des secteurs très variés, tels que l'industrie du luxe (Chanel, L'Oreal, Vente Privée...), de l'édition, des jeux vidéos, des logiciels, le secteur de l'industrie pharmaceutique (Pierre Fabre, Biogaran, Sanofi...), de la cosmétique (L'Occitane, Graine de Pastel, Yves Rocher...) celui des entreprises de recherche en biotechnologies (TOTAL, Michelin, Vinci Energie,s, Alstom, AREVA, IBM, Microsoft,..., ou encore dans les services de valorisation des organismes de recherche publique et d'universités (CHU, CNRS, CNES, INA...), ainsi que les entreprises implantées dans le bassin toulousain (AIRBUS, Latecoere, SAFRAN, Thales,...)

Les étudiants se tournent vers les professions de juriste d'entreprise, d'avocat, de collaborateur dans les services de valorisation de la recherche, de conseil en propriété industrielle, d'examineur à l'INPI et à l'OMPI.

Parmi les diplômés, les emplois exercés en France et à l'étranger ressortent de différents secteurs : qu'il s'agisse de l'industrie du cinéma, de l'édition, d'entreprises de création de logiciels, de l'aéronautique, du luxe, des médicaments, de la cosmétologie, de cabinets d'avocats (gestion de portefeuille de marques), d'assistants à l'INPI, de valorisation de la recherche, ou encore de laboratoires. Certains étudiants ont poursuivi leurs études et obtenu le diplôme du CEIPI. D'autres sont en thèse et ont vocation à travailler dans le milieu universitaire ou celui de la recherche.

La double compétence acquise par les étudiants de formation scientifique leur permet notamment de répondre aux besoins des secteurs de la veille technologique, de la valorisation de la recherche et des cabinets de conseil en propriété industrielle

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

PUBLIC VISÉ :

L'accès au **M2 Droit de la Propriété Intellectuelle** est sélectif : *Les candidatures sont examinées sur dossier par un jury de sélection.*

Ont vocation à être admis en **M2 Droit de la Propriété Intellectuelle**, les étudiants titulaires d'un **M1 Droit des Affaires**, ou d'un autre **M1 de Droit** ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale. Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié d'une validation partielle des acquis de l'expérience, ou d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, ou d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Dans tous les cas, l'admission en Master 2 est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis.

Candidatures : dépôt des demandes d'admission sur la plateforme *eCandidatures*

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

SEMESTRE 3 - 311h ou 341h CM +18h TD

UE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – 169h CM + 18h TD

Bases fondamentales : 70h CM

- Formation à distance (FOAD) : université numérique juridique francophone (UNJF) - 35h CM
- FOAD : UNJF (2) 35h CM

Mode transversal : Aspects économiques et grands principes de la propriété intellectuelle - 24h CM

Module Propriété industrielle – 51h CM :

- Créations industrielles : brevets, logiciels, dessins et modèles – 27h CM
- Signes distinctifs – 24h CM

Module Propriété littéraire et artistique – 24h CM

Tutorat – 18h TD

UE 2 : ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES, – 92h ou 122h CM – au choix option 1 ou option 2 :

Option 1 : Droit des contrats et spécialités - 92h

* Droit des contrats – 32hCM

- Techniques contractuelles - 20h
- Les contrats informatiques et électroniques- 12h

* Séminaires de spécialisation – 60h

- Séminaire 1 : Droit du numérique 40h

Propriété intellectuelle et numérique
Nouvelles technologies et environnement numérique
Contrats relatifs aux réseaux

- Séminaire 2 : Droit des médicaments et Biotechnologies - 20h CM

Présentation des enjeux juridiques - 10h
Valorisation de l'innovation - 10h

Option 2 : Veille technologique – 122h CM

Mise à niveau en droit – 30h

Méthodes et techniques de recherche d'information – 22h

Méthodes d'analyse de l'information – 35h

Utilisation d'outils de veille stratégique appliquée aux biotechnologies, biomécanique et chimie – 35h

UE 3 : DIMENSION INTERNATIONALE - 50h CM

Droit européen et international – 20h :

- Approfondissements – 12h
- Actualité internationale du droit d'auteur – 8h
- Anglais spécialisé – 30h

Bonification : cf arrêté d'examen.

SEMESTRE 4 - 20h CM**UE 4 : 20h CM****- Au choix :**

- * **Voie professionnelle : stage** (4 mois minimum) et **soutenance** rapport de stage.
- * **Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche.**

- Méthodologie (voie professionnelle et voie recherche) – 6h CM

- Projet tutoré – 9h CM (obligatoire)

- Préparation aux concours - 5h CM (facultatif)

Bonification : cf arrêté d'examen.

→ **Programme Franco-Espagnol :**

Les enseignements du semestre 3 se déroulent à UT1 de septembre à décembre.

Ceux du semestre 4 sont suivis à l'Université Carlos 3 de Madrid à partir de janvier et correspondent au Master en Propriété Intellectuelle délivré en Espagne (Master Oficial en Propiedad intelectual). Le stage ou mémoire validant l'UE 8 est suivi dans son université d'origine par l'étudiant.

SEMESTRE 3 - 219h CM + 18h TD	SEMESTRE 4 - 203h CM
<p>UE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – 169h CM + 18h TD</p> <p>Bases fondamentales : 70h CM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation à distance (FOAD) : université numérique juridique francophone (UNJF) - 35h CM - FOAD : UNJF (2) 35h CM <p>Mode transversal : Aspects économiques et grands principes de la propriété intellectuelle - 24h CM</p> <p>Module Propriété industrielle – 51h CM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créations industrielles : brevets, logiciels, dessins et modèles – 27h CM - Signes distinctifs – 24h CM <p>Module Propriété littéraire et artistique – 24h CM</p> <p>Tutorat – 18h TD</p> <p>UE 2 : DIMENSION INTERNATIONALE - 50h CM</p> <p>Droit européen et international – 20h :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondissements – 12h - Actualité internationale du droit d'auteur – 8h <p>Anglais spécialisé – 30h</p> <p>Bonification : cf arrêté d'examen.</p>	<p>UE 3 : Sistemas de protección I – 42h CM</p> <p>UE 4 : Sistemas de protección II – 42h CM</p> <p>UE 5 : Mercado editorial y musical - 42h CM</p> <p>UE 6 : Mercado audiovisual, de las artes escénicas y plásticas - 42h CM</p> <p>UE 7 : Informes, litigios y procesos – 21h CM</p> <p>UE 8 : 20h CM</p> <p>- Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Voie professionnelle : stage (4 mois minimum) et soutenance rapport de stage. * Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche. <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie (voie professionnelle et voie recherche) – 6h CM - Projet tutoré – 9h CM (obligatoire) - Préparation aux concours - 5h CM (facultatif) <p>Bonification : cf arrêté d'examen.</p>

CONTACTS**UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE**

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd03@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 82

FORMATION CONTINUE – FCV2A

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Courriel : m2fcv2a@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 88 36

FOAD : FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE

Maison des étudiants
Bureau AF 260
Courriel : Droitdesaffaires.foad@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 86 92

SUIO-IP**SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Anciennes Facultés
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35